

Du 7 juillet au 27 août 2025

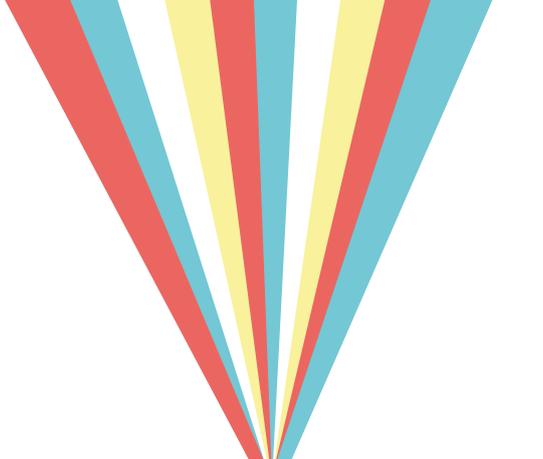
MON ÉTÉ

À RENNES

EN CENTRE DE LOISIRS

POUR LES 3-12 ANS





# SOMMAIRE

---

LES CENTRES PETITE ENFANCE DE LA TRÈS PETITE SECTION À LA PETITE SECTION.....	p.4
LES CENTRES DE LOISIRS DE LA MOYENNE SECTION AU CM2.....	p.6
LES MINIS-CAMPS ET LES MINI-SÉJOURS.....	p. 9
DES ACTIVITÉS HORS DES CENTRES TOUT L'ÉTÉ.....	p. 10
CET ÉTÉ À RENNES.....	p. 11
INFORMATIONS PRATIQUES.....	p. 12
TARIFS.....	p. 15
FOIRE AUX QUESTIONS.....	p. 15



## L'été, les enfants sont en vacances !

Dans les centres de loisirs, ils vivent à leur rythme, ils choisissent leurs activités et peuvent aussi ne rien faire s'ils le souhaitent ; ils expérimentent, ils découvrent dans des espaces sécurisés et encadrés par une équipe de professionnels de l'animation.

À cet âge-là, l'imaginaire fait vivre et grandir ! Dans chaque centre de loisirs, des mascottes pour les plus petits et des thèmes pour les plus grands permettent de se raconter des histoires et de voyager pendant tout l'été.

---

L'été, les quartiers s'animent et proposent, en plus, des activités variées (sport, culture, loisirs, nature) et gratuites pour petits et grands.

À retrouver sur [ete.rennes.fr](http://ete.rennes.fr).





## LES 6 CENTRES PETITE ENFANCE



Pour les enfants en **TOUTE PETITE SECTION**  
et **PETITE SECTION** durant l'année scolaire 2024 - 2025

### À NOTER

Un accueil progressif des enfants non scolarisés est envisageable. La notice d'informations est disponible sur votre espace famille : [espace-citoyen.net/rennes](http://espace-citoyen.net/rennes)

### ACCUEIL À LA JOURNÉE



#### LE MATIN

Les enfants sont accueillis de **7h45 à 9h30** (fermeture des portes).

#### LE SOIR

Les familles doivent venir chercher leur(s) enfant(s) **à partir de 16h30** et **avant 18h30** (heure de fermeture du centre).

### RESPECTONS LEUR RYTHME



Chaque jour, un temps de sieste ou au minimum un temps calme de **30 minutes** est proposé aux enfants.

### ACCUEIL À LA DEMI-JOURNÉE



Il est nécessaire de prendre contact avec le Responsable Éducation Loisirs en amont de l'accueil sur le centre.

#### LE MATIN

Les familles doivent venir chercher leur(s) enfant(s) entre **11h30 et 12h**.

#### L'APRÈS-MIDI

Les enfants sont accueillis entre **13h et 13h30**.

### VISITE DES CENTRES



**Samedi 5 juillet, 16h**

Venez visiter les centres de loisirs avec votre enfant.



### PENSEZ-Y !

Chaque jour, prévoir **casquette** ou **chapeau**, **gourde d'eau** et **tenue de rechange** dans le petit sac de votre enfant. Et le **doudou** si nécessaire !



## UN ACCUEIL ADAPTÉ AUX TOUT-PETITS AVEC LA PÉDAGOGIE INTERACTIVE

Cette approche pédagogique spécifique, développée en continuité avec les crèches municipales, consiste à mettre des outils d'apprentissage et de découverte à disposition des enfants, en les laissant évoluer au gré de leurs envies. En devenant acteurs de leurs choix, les enfants développent leur autonomie.

**ANDRÉE CHEDID**  
9 rue de Picardie  
BUS arrêt Kennedy

**TONI MORRISON**  
1 Place de l'Europe  
BUS arrêt Europe

**CHAMPION DE CICÉ**  
44 rue Champion de Cicé  
BUS arrêt Champion de Cicé

**MARCEL PAGNOL \***  
19 Rue Jeanne Jugan  
BUS arrêt Bois-Perrin

**JACQUES PRÉVERT**  
(Site des Hauts Chalais)  
81 bd Albert 1<sup>er</sup>  
M arrêt Henri Fréville

**\* Ouvert uniquement en juillet**

**ROBERT DOISNEAU**  
10 rue René-Yves Creston  
M arrêt La Poterie

**Pour tout renseignement complémentaire pendant le séjour**, rapprochez-vous du Responsable Éducation Loisirs du centre fréquenté :

- 1 ANDRÉE CHEDID : 06 70 40 00 89
- 2 TONI MORRISON : 06 58 46 23 53
- 3 CHAMPION DE CICÉ : 06 99 16 51 24
- 4 JACQUES PRÉVERT : 06 70 40 04 79
- 5 ROBERT DOISNEAU : 06 70 40 06 99
- 6 MARCEL PAGNOL\* : 07 87 05 28 21

### POUR LES FRATRIES



**Chaque jour, des cars effectuent des navettes** au départ des centres petite enfance pour emmener et déposer les plus grands dans les centres de loisirs de **Savio**, de la **Prévalaye** et des **Gayeulles** ; les navettes les ramènent le soir sur le même site.



## LES CENTRES DE LOISIRS SAVIO, LA PRÉVALAYE ET LES GAYEULLES



Pour les enfants de la **MOYENNE SECTION** au **CM2**  
durant l'année scolaire 2024 - 2025

Des propositions riches et variées : animations sportives, sorties vélo, grands jeux, piscine, balade en forêt, ateliers cuisine, pique-niques, activités culturelles, jardin potager, actions éducatives sur l'environnement, jeux créatifs, développement de l'imaginaire.... pour un été riche en découvertes et en loisirs en plein air!

### ACCUEIL À LA JOURNÉE



#### LE MATIN

Les enfants sont accueillis sur les sites de départ **de 7h45 à 8h45** (départ des navettes) ou directement aux centres de loisirs entre 9h et 9h45.

#### LE SOIR

Les familles doivent venir chercher leur(s) enfant(s) au centre de loisirs **entre 16h et 16h45** ou sur le même site de départ **à partir de 17h30** (horaires variables selon les centres et les aléas de la circulation) et **avant 18h30** (heure de fermeture).

### ACCUEIL À LA DEMI-JOURNÉE



Il est nécessaire de prendre contact avec le Responsable Éducation Loisirs en amont de l'accueil sur le centre.

#### LE MATIN

Les familles doivent venir chercher leur(s) enfant(s) **entre 12h et 12h30** au sein du centre de loisirs (Savio, Préalaye ou Gayeulles).

#### L'APRÈS-MIDI

Les enfants sont accueillis **entre 13h30 et 14h** sur le site du centre de loisirs (Savio, Préalaye ou Gayeulles).

### REUNION D'INFORMATION ET VISITE DES CENTRES



#### Jeudi 26 juin à 18h30

Directement sur place : Savio, Préalaye ou Gayeulles. Réservation obligatoire par mail (voir les adresses mails suivante).

### PENSEZ-Y !

Chaque jour, prévoir **maillot de bain, serviette, chaussures de sport, casquette** ou **chapeau** (ou vêtements de pluie selon le temps), et **gourde d'eau** dans un petit sac.

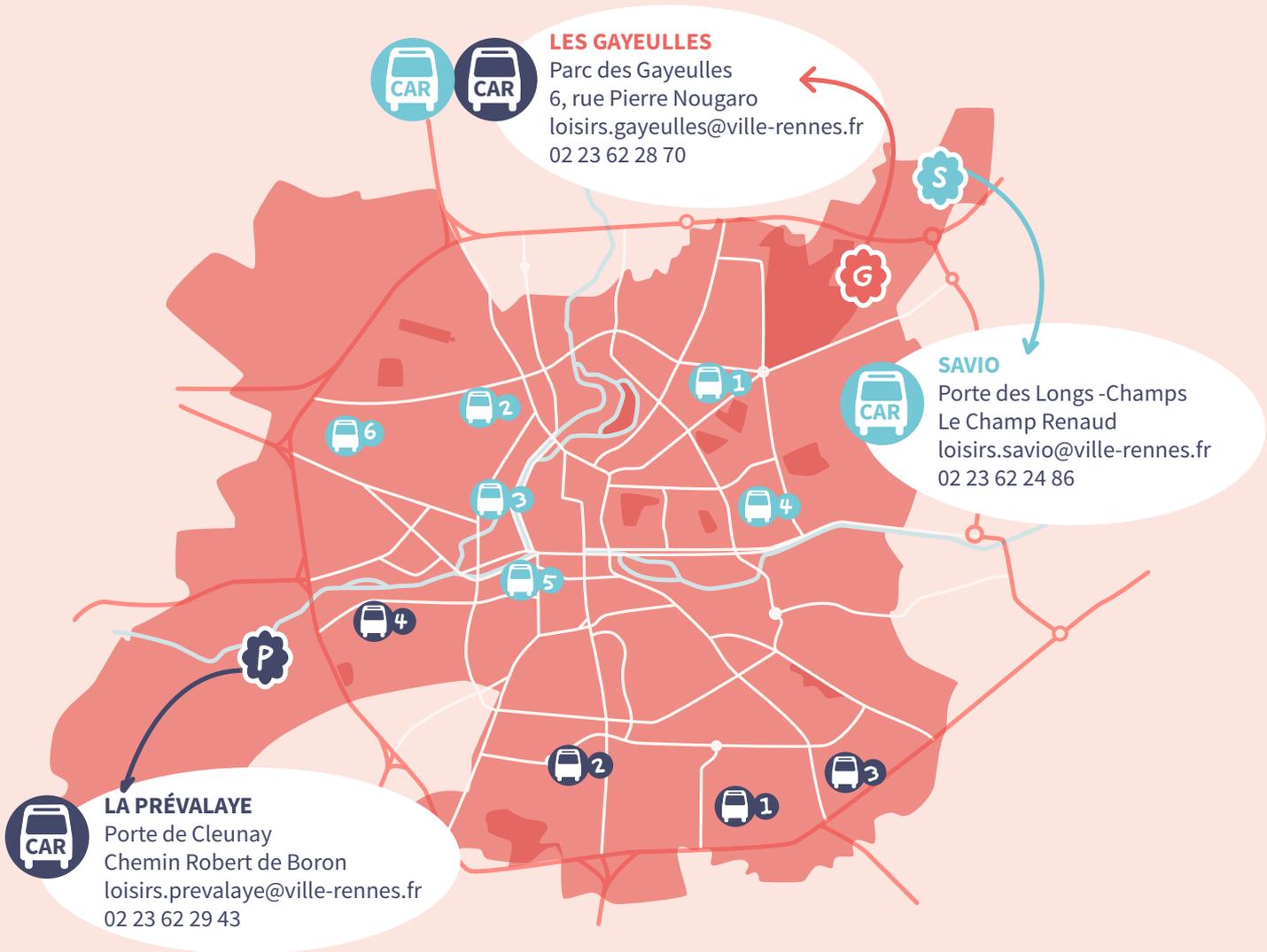




**De la moyenne section au CP**  
Centres Savio et Prévalaye



**Du CE1 au CM2**  
Centre des Gayeulles  
*avec des activités dédiées pour les 10-11 ans*



**CAR NAVETTES**

Chaque jour, des cars effectuent des navettes au départ des sites situés dans les écoles/centres de quartier pour déposer les enfants dans les centres de loisirs de **Savio**, de la **Prévalaye** et des **Gayeulles**, puis les ramènent le soir sur le même site.

- 1 **TREGAIN** - 13 rue de Trégain
- 2 **NELSON MANDELA** - 1 rue Christine de Pisan
- 3 **JOSEPH LOTTE** - 1 rue Joseph Lotte
- 4 **MARCEL PAGNOL** - 19, rue Jeanne Jugan
- 5 **LOUISE MICHEL** - 15, rue Thiers
- 6 **ANDRÉE CHEDID** - 9, rue de Picardie

- 1 **VOLGA** - 3 rue Volga
- 2 **JACQUES PRÉVERT** - 40, bd Albert 1<sup>er</sup>
- 3 **DOISNEAU** - 10 rue René Yves Creston
- 4 **CHAMPION DE CICÉ** - 44, rue Champion de Cicé





## LES MINI-CAMPS ET MINI-SÉJOURS

### DES MINI-CAMPS POUR LES ENFANTS DE LA MOYENNE SECTION AU CP

Tout au long de l'été, les enfants de 4 à 12 ans pourront partager une première expérience de vie collective en pleine nature :



• **pour les enfants de moyenne et grande section :**  
**2 jours + 1 nuit**

À la ferme en cavale (Vezin-le-Coquet) :

- du 9 au 10 juillet
- du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août

À la Taupinais :

- du 18 au 19 août
- du 20 au 21 août



• **pour les enfants de grande section - CP :**  
**3 jours + 2 nuits**

À la ferme en cavale (Vezin-le-Coquet)

- du 15 au 17 juillet
- du 22 au 24 juillet
- du 28 au 30 juillet
- du 5 au 7 août
- du 11 au 13 août

Ils seront accueillis par groupe de 12 pour les enfants de moyenne section et par groupe de 16 pour les enfants de grande section et CP par une équipe d'animateurs dédiée au mini-camp.

**Informations :** [minicampsavioprevalaye@gmail.com](mailto:minicampsavioprevalaye@gmail.com) / 07 63 50 21 30

**Préinscriptions :** tous les mercredis du 14 mai au 11 juin (réponse à partir du 18 juin).

### À NOTER



Les départs de mini camp se feront de l'école Malifeu, 11 rue du bourbonnais (proche de la station de métro Kennedy, ligne a.)

### DES MINI-SÉJOURS À PAIMPONT POUR LES ENFANTS DU CE1 AU CM2



• **pour les enfants de CE1-CE2 :**

- du 8 au 10 juillet
- du 22 au 24 juillet
- du 5 au 7 août
- du 11 au 13 août

• **pour les enfants de CM1-CM2 :**

- du 15 au 18 juillet
- du 28 au 31 juillet
- du 18 au 21 août

Les enfants seront accueillis par groupe de 24 par une équipe d'animateurs dédiée au mini-séjour.

**Informations :** [minicampgayeulles@gmail.com](mailto:minicampgayeulles@gmail.com) / 06 60 18 94 31

**Préinscriptions :** tous les mercredis du 14 mai au 11 juin (réponse à partir du 18 juin)



### À NOTER

Tarif habituel des centres de loisirs + forfait 1 euro par séjour. Une mixité filles-garçons et une mixité géographique seront recherchées.



## DES ACTIVITÉS HORS DES CENTRES DE LOISIRS

Tout l'été, les enfants des centres de loisirs vont profiter des activités organisées par la Ville dans différents lieux qui sont aussi accessibles aux familles :

### ÉCOCENTRE DE LA TAUPINAIS

Situé sur le site de la Prévalaye, les enfants y découvrent la biodiversité au travers d'activités ludiques et créatives : rallye, jeux de piste, fabrication du pain, Disc Golf.

#### ACCESSIBLE AUX FAMILLES TOUT L'ÉTÉ :

- Découverte du Disc Golf du lundi au dimanche (réservation du matériel du lundi 8h30 au vendredi 13h30)
- Des sorties et des ateliers découverte de la nature aux abords de l'écocentre ou sur les équipements de quartier.

**Plus d'infos :** [ecocentre-taupinais@ville-rennes.fr](mailto:ecocentre-taupinais@ville-rennes.fr) / 02.23.62.29.51

### OUVERTURE DE COURS D'ÉCOLE

Cet été, la Ville ouvre certaines écoles : Miriam Makeba (Plateau sportif), Jean Rostand (cour élémentaire), Malifeu (Cour maternelle), Paul Langevin, Pascal Lafaye (Cour élémentaire et maternelle et plateau sportif), Cloteaux (cour élémentaire). Les modalités d'ouverture seront précisées sur [ete.rennes.fr](http://ete.rennes.fr) et sur les panneaux des écoles.

**Plus d'infos :** [ete.rennes.fr](http://ete.rennes.fr)

### L'ÉDULAB

Laboratoire éducatif autour des usages numériques (robotique, broderie numérique, jeu vidéo, sérigraphie numérique, audiovisuel, podcast). L'Edulab proposera tout le mois de juillet :

- des accueils de structure jeunesse le mercredi matin
- des ateliers parents/enfants les mercredis et samedis après-midi (faire chanter les plantes, réaliser un film en stop motion...)
- des temps hors les murs avec l'écocentre de la Taupinais et le centre de loisirs de la Prévalaye
- une visite guidée interactive par semaine avec la conciergerie de l'Hôtel Pasteur

**Plus d'infos :** [edulabpasteur.fr](http://edulabpasteur.fr) ou sur instagram : [edulab Pasteur](https://www.instagram.com/edulab_Pasteur).



De nombreuses activités sportives, culturelles, nature et de loisirs sont proposées tout au long de l'été dans les quartiers !

#### DES ANIMATIONS GRATUITES POUR LES FAMILLES

Des centaines d'animations gratuites, parmi lesquelles :

- **3 villages multiactivités dans les parcs** : Parc du Berry (Villejean - juillet et août), Parc des Hautes-ourmes (Le Blosne - juillet et août), Parc de Maurepas (Juillet) : initiations sportives, jeux, activités manuelles, vélo, structures gonflables, escalade, jeux, animation lectures...). Tous les après-midis du lundi au vendredi de 14h à 19h.
- **Rennes à la mer et au vert** : une escapade à la journée, les lundis et mercredis, sur la côte ou à la campagne, pour respirer un grand bol d'air à prix mini !
- **Transat en ville** : espace détente place de la Mairie, du mardi au samedi de 12h à 19h. Des animations proposées par les bibliothèques tous les mardis.
- **Cinés plein air** : 10 projections proposées dans les différents quartiers dès la tombée de la nuit, avec des animations en amont pour toute la famille.
- **Exporama** : une exposition autour du portrait à découvrir en famille, «les yeux dans les yeux, le portrait de la collection Pinault» au centre des Jacobins, «Claire Tabouret, entre la mémoire et l'oubli» au Musée des Beaux arts, avec des animations de médiation adaptées à tout âge.
- **Des ateliers de loisirs créatifs** : poterie, perles, dessins... et des animations ludiques en bas de chez vous !
- **L'exposition Carnavals** aux Champs Libres (Musée de Bretagne)
- **L'écomusée de la Bintinais** : découvrez 4 siècles d'histoire de la campagne rennaise, des animaux de races anciennes et 120 variétés

de pommiers. De nombreuses activités sont proposées ainsi qu' un parcours artistique créé avec les habitants depuis le métro Triangle jusqu'à l'écomusée.

• **Des espaces fraîcheur** : des brumisateurs, 3 pataugeoires à Bréquigny, Hautes-ourmes et Charles-Géniaux, les piscines rennaises et les Étangs d'Apigné pour se rafraîchir

**Le programme de Cet été à Rennes est disponible sur : [ete.rennes.fr](http://ete.rennes.fr)**

**Suivez les actualités sur Instagram et Facebook**

  [@ete.rennes](https://www.instagram.com/ete.rennes)

Envie d'un cinéma,  
d'une entrée à la piscine  
ou d'une autre activité  
à prix réduit ?



Carte accessible sous conditions de ressources aux habitants qui permet l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs à des prix réduits !

**Plus d'info** : [sortir-rennesmetropole.fr](http://sortir-rennesmetropole.fr)





## INFORMATIONS PRATIQUES



### INSCRIRE SON ENFANT

Tous les enfants scolarisés, à Rennes ou dans une autre ville, peuvent participer aux activités des centres de loisirs municipaux. Les centres de loisirs de Rennes sont **ouverts du lundi 7 juillet matin au mercredi 27 août soir**. Ils sont **fermés lundi 14 juillet et vendredi 15 août**.

#### RÉSERVEZ EN LIGNE

##### LES PLACES SONT LIMITÉES

La réservation est obligatoire et doit se faire au plus tard 8 jours avant la venue de votre enfant.

Elle s'effectue en ligne sur [espace-citoyens.net/rennes](https://espace-citoyens.net/rennes). L'accès est personnalisé et sécurisé grâce à des identifiants de connexion.

**C'est la première fois que vous vous connectez et vous n'avez pas d'identifiants ?**

Contactez-nous au **02 23 62 15 52** ou par mail : [steel@ville-rennes.fr](mailto:steel@ville-rennes.fr)

##### En cas de changement, il est impératif d'annuler

L'annulation de votre réservation se fait en ligne au **maximum 8 jours avant**.

Les réservations non honorées empêchent certaines familles d'inscrire leurs enfants alors qu'il serait possible de les accueillir. Pour lutter contre ces sursréservations, la Ville adressera un mail aux familles 3 semaines avant l'ouverture des centres afin qu'elles vérifient et ajustent leurs réservations. En cas de nombreuses réservations non honorées, des mesures seront prises à l'encontre des familles concernées.

#### À NOTER POUR LA FACTURATION

Toute réservation sans fréquentation ou sans annulation dans les délais sera facturée au tarif habituel.

Sauf si vous transmettez un justificatif valable pour motif médical ou professionnel, sous 48h au centre de loisirs ou par mail à [steel@ville-rennes.fr](mailto:steel@ville-rennes.fr) ou via votre espace famille.

#### VOTRE ENFANT A UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE, AVEC UN ANIMATEUR RÉFÉRENT :

**Prenez contact dès que possible et avant le 13 juin avec :**

- Le Responsable Education Loisirs (REL) de l'école s'il est scolarisé dans une école publique rennaise
- La Direction Education Enfance à l'adresse [dee-cae@ville-rennes.fr](mailto:dee-cae@ville-rennes.fr) dans les autres cas.

→ **Attention**, sans contact préalable, votre enfant ne pourra pas être accueilli. Au delà du 13 juin, l'accueil de journées supplémentaires ne se fera qu'après validation du service.



## LES INFORMATIONS À FOURNIR

### 1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Une fiche de renseignements à jour est nécessaire pour que votre enfant puisse être accueilli dans un centre de loisirs. Les informations et autorisations qui y figurent sont indispensables pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

→ Pensez à signaler tout changement sur votre Espace Famille : [espace-citoyens.net/rennes](http://espace-citoyens.net/rennes)

**Si votre enfant n'a jamais fréquenté le centre de loisirs et qu'il n'est pas inscrit dans une école publique rennaise**

- Rendez-vous dans votre Espace Famille, sur [espace-citoyens.net/rennes](http://espace-citoyens.net/rennes)
- Imprimez, renseignez et signez la fiche de renseignement et remettez-la :
  - > au Responsable Éducation Loisirs (REL) présent tous les soirs de 16h15 à 18h15 dans chaque groupe scolaire public de Rennes.
  - > ou par courrier à : Ville de Rennes, Direction Éducation Enfance, CS 63126 - 35031 Rennes Cedex

**Votre enfant suit un régime alimentaire pour raison médicale (allergies)**

Vous devez remplir une fiche spécifique, téléchargeable sur [espace-citoyens.net/rennes](http://espace-citoyens.net/rennes) et contacter le service de la restauration au 02 23 62 15 57.

→ Attention, sans contact préalable votre enfant ne pourra pas être accueilli.

### 2 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Une assurance extra-scolaire est recommandée pour tout enfant fréquentant les centres de loisirs de façon régulière ou occasionnelle. **Elle couvre les incidents ou accidents que votre enfant pourrait provoquer.**

**Deux cas de figure :**

#### • L'assurance personnelle

Certaines assurances prévoient une couverture des activités péri et extrascolaires de votre enfant. Pour le savoir, lisez attentivement votre contrat ou interrogez votre assureur. Si tel est le cas, il vous suffira de fournir un justificatif.

#### • L'assurance scolaire

Si vous n'avez pas d'assurance, l'école peut vous en proposer une en début d'année scolaire. Celle-ci est valable pour toute l'année scolaire et couvre également les activités en centre de loisirs.





## LES TARIFS

Les tarifs sont adaptés pour permettre la fréquentation des centres au plus grand nombre. Ils sont établis en fonction du quotient familial et de la domiciliation. Ils sont actualisés chaque année au premier jour scolaire de janvier, par le Service Tarifs, Enfance, École, Loisirs (STEEL).

**Votre enfant bénéficie déjà d'une tarification établie par le STEEL**, vous n'avez aucune démarche à effectuer pour les centres de loisirs d'été.

**Votre enfant fréquente pour la 1<sup>ère</sup> fois un centre de loisirs**, vous devez transmettre au STEEL un dossier de tarification, dûment complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées. À défaut de retour ou pour tout dossier incomplet, le tarif plafond sera appliqué sans effet rétroactif possible.

> **Si votre enfant va fréquenter une école publique rennaise en septembre 2025**, ce dossier vous a été transmis lors de son inscription scolaire.

> **Si votre enfant est scolarisé dans une école privée**, vous pouvez vous procurer un dossier de tarification, en le téléchargeant sur [espace-citoyens.net/rennes](http://espace-citoyens.net/rennes).

**RAPPEL** : pour tout changement de situation familiale et/ou professionnelle en cours d'année, contactez le STEEL au 02 23 62 15 52 ou par mail à [steel@ville-rennes.fr](mailto:steel@ville-rennes.fr)



## TARIFS

la tarification se calcule ainsi :  
**TARIF = quotient familial X taux de participation**

**Une simulation est disponible sur l'espace famille.**

Quotient familial = QF	Tarif journalier
$QF \leq 357$	3 €
$357 < QF < 2381$	$(QF \times 0.84\%) \text{ €}$
$QF \geq 2381$	20 €
Extérieur (enfant scolarisé dans une autre ville)	23€



## FOIRE AUX QUESTIONS

### Dois-je fournir une copie du carnet de santé pour les vaccinations de mon enfant ?

Non ce n'est pas nécessaire, mais il est impératif que votre enfant soit à jour des vaccinations obligatoires.

### Mon enfant suit un traitement médical, comment est-il accueilli ?

Si votre enfant a un traitement médical au moment de sa présence au centre, l'ordonnance ainsi que le traitement doivent être remis au directeur.

### Que se passe-t-il en cas d'accident ?

Le directeur prévient immédiatement les secours. Au besoin, l'enfant est orienté vers un hôpital. Dans ce cas, les parents sont rapidement contactés.

### Comment puis-je suivre l'actualité du centre de loisirs de mon enfant et/ou voir des photos des activités ?

Actualités, projets pédagogiques, plannings, photos, sorties... sont disponibles sur les sites Internet des centres de loisirs.

**Rendez-vous sur ONE.fr** : le blog destiné aux familles. Rapprochez-vous du directeur pour obtenir l'accès au blog de votre centre.



Pour suivre  
l'actualité des centres  
de loisirs : demandez  
l'accès au blog ONE  
au directeur  
de votre centre

